

# Les souvenirs du pasteur vaudois Louis Dufour (1825-1901)

Autor(en): **Quinche, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **113 (2005)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514211>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES SOUVENIRS DU PASTEUR VAUDOIS LOUIS DUFOUR (1825-1901)

---

NICOLAS QUINCHE

Si la remise à l'honneur effective d'acteurs marginaux dans les sciences humaines date bel et bien des années 1980, des critiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avaient déjà témoigné de leur lassitude d'une histoire qui tendait à privilégier outrageusement quelques figures célèbres au détriment d'une foule d'obscurs, destinés à finir dans les poubelles de l'Histoire sans attirer l'attention du public ou des historiens :

Faisant de l'espèce humaine deux parts inégales, ils [les historiens] mettent d'un côté les hommes célèbres, de l'autre la foule immense des inconnus, et décident que les premiers méritent seuls de figurer dans leurs récits. [...] Que penseriez-vous d'un géographe qui, pour toute description de la terre, se contenterait d'en mentionner les plus hauts sommets ? »

Les sources autobiographiques sont bel et bien, à notre avis, le vaccin le plus efficace qui puisse être inoculé aux historiens menacés par une propension à adopter constamment une perspective déterministe du déroulement de l'histoire. En remettant en lumière les alternatives diverses qui s'offrent aux acteurs, ce type de document permet d'explorer les motivations et le degré de liberté plus ou moins important lors de la prise de décision. Loin de transformer les individus en automates passifs et contraints dans le moindre de leurs faits et gestes par des structures sociales omnipotentes, on est à même ainsi d'appréhender plus finement la part d'autonomie laissée aux gens ainsi que le rôle du hasard et de la chance dans le déroulement de l'existence.

C'est avec le souci de remettre quelque peu à l'honneur certains acteurs plus obscurs que les hommes politiques de premier plan et dont le nom même n'est pas passé à la postérité que nous présentons ci-dessous des extraits inédits de l'autobiographie rédigée aux alentours de 1855 par le pasteur vaudois Louis Dufour<sup>2</sup>. Au niveau de la présentation, ses notes autobiographiques sont contenues dans quatre cahiers : le premier de 76 pages traite de la période 1825-1850, le

---

1 Louis BOURDEAU, *L'histoire et les historiens: essai critique sur l'histoire considérée comme science positive*, Paris, 1888, p. 13-14.

2 Les extraits inédits que nous publions ici proviennent des souvenirs de Louis Dufour (1825-1901) qui sont

---

déposés aux ACV sous la cote PP 757. Nous préparons actuellement une édition critique de l'intégralité de ce texte autobiographique. Dans un souci de lisibilité, nous avons opté pour la modernisation de l'orthographe et de la ponctuation.

deuxième de 73 pages couvre les années 1850-1870, le troisième de 48 pages concerne la période 1870-1882, et le dernier cahier constitué de 40 pages relate les années 1882 à 1900. Sur la couverture de chacun des cahiers se trouve l'inscription « Notes autobiographiques », ce qui correspond bien à la nature du contenu qui s'apparente parfois dans certains passages plus à la juxtaposition de brèves notations décousues dans un style télégraphique qu'à un récit continu.

Les extraits que nous publions ici proviennent des deux premiers cahiers et concernent essentiellement les années de formation de Louis Dufour. Il y retrace toutes les étapes de son cursus scolaire, depuis l'entrée à l'école enfantine jusqu'à son accession à l'Académie en passant par le gymnase. Son témoignage constitue un des rares documents de cette époque nous permettant d'appréhender pour ainsi dire de l'intérieur les joies et les peines liées à l'acquisition des connaissances dans cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On y découvre notamment, outre les techniques d'apprentissages d'un étudiant vaudois et la façon de préparer et de passer des examens à l'Académie, des aspects qui laissent moins de traces dans les archives, tels que le recours à la tricherie pour réussir des épreuves scolaires. Louis Dufour évoque les matières enseignées, les exercices paramilitaires des cadets et le façonnement pénible d'un corps et d'une gestuelle disciplinés, les difficultés et les souffrances liées à l'apprentissage des langues mortes, la pompe militaire entourant les cérémonies de promotions à la cathédrale de Lausanne, et la création d'une société littéraire par des étudiants. Son témoignage n'est ni celui d'un premier de classe, ni celui d'un cancre, c'est celui d'un élève ayant de la peine dans plusieurs disciplines (surtout en mathématiques, en latin, et en composition française) et qui subit à plusieurs reprises des échecs à ses examens scolaires, mais qui malgré cela réussit tout de même à entreprendre des études supérieures de théologie, décidé qu'il est à suivre les pas de son défunt père et à devenir pasteur comme lui.

Pour ce qui relève des événements de nature politique, Louis Dufour évoque dans ces extraits la révolution de février 1845, mais il ne tente pas vraiment d'en expliquer tous les tenants et les aboutissants. En tant que jeune témoin, les sensations prennent le pas sur une perception plus analytique. A cet âge, il cherchait avant tout, dans cette agitation politique, à assouvir son besoin d'émotions.

Le témoignage de cet étudiant en théologie apporte aussi des renseignements précieux sur la crise qui a bouleversé l'Académie en 1845 et qui a donné naissance à une faculté libre de théologie. Le point de vue de Louis Dufour mérite à cet égard toute notre attention puisqu'il s'agit d'un acteur qui est à cheval entre ces deux institutions rivales, même s'il opte finalement pour la faculté libre.

Louis Dufour possède un bagage culturel étoffé comme en témoignent les nombreuses références livresques et littéraires qui émaillent ses souvenirs, même si elles restent la plupart du temps très sommaires et se limitent à la simple mention du titre de l'œuvre lue. Son éducation classique lui a permis d'acquérir des connaissances en latin et en grec ancien, mais le spectre de ses lectures est bien plus large et s'étend au-delà des références de la littérature antique. A une époque

où le livre reste encore un objet coûteux, il a su tirer profit de sa fonction de bibliothécaire à l'Académie pour diversifier ses lectures. Outre les pièces de théâtre (Éschyle), les discours antiques (Démosthène), les classiques latins (Horace, Cicéron, Virgile, Tite-Live), au cours de son cursus scolaire, il a lu la Bible, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, des pièces de Racine, *Don Quichotte*, *Macbeth*, Voltaire, *Port-Royal* de Sainte-Beuve, Walter Scott, et connaît superficiellement l'œuvre de Rousseau, même s'il avoue ne pas avoir lu celui-ci.

Louis Dufour émaille son récit autobiographique de jugements *a posteriori* dépréciatifs à l'égard de sa jeune personne. Il relit son existence passée selon le prisme évaluateur et moralisateur de la religion chrétienne. Ainsi, à de multiples reprises, se reproche-t-il d'avoir été dans sa jeunesse pétri de vanité, d'amour-propre et surtout de ne pas s'être suffisamment préoccupé de Dieu. Tout au long de son texte transparait ce regret d'être resté trop longtemps indifférent à son développement moral et religieux. A cet égard, la posture qu'il adopte en retraçant son enfance et son adolescence s'apparente à celle de Saint-Augustin lorsqu'il évoque ses erreurs et ses errements de jeunesse qu'il condamne avec le recul et une fois converti au christianisme.

#### EXTRAITS DES SOUVENIRS DE LOUIS DUFOUR (1855)

J'entreprends ici de recueillir mes souvenirs et d'écrire mon autobiographie. J'espère apprendre en repassant le chemin par lequel le Seigneur m'a fait passer, à le bénir et à me confier en Celui dont la vie la moins extraordinaire et la moins riche en évènements saillants proclame la fidélité.

Mon père était pasteur à Échallens et déjà favorisé d'une nombreuse famille quand je vins au monde le 20 juin 1825. Un frère (François) et cinq sœurs (Marie, Sophie, Cécile, Louise, Élise) m'avaient précédé dans la vie. Peu de moments avant mon baptême, les cloches sonnait déjà, on ne savait pas encore quel nom me donner. Enfin mes parents se décidèrent pour celui de Louis et c'est de ce nom que mon père m'appela en versant sur mon front les eaux du baptême. J'eus pour parrain un cousin de mon père, pasteur comme lui, Louis Dufour de Goumoens; et pour marraine ma cousine germaine Henriette Malherbe née Jourdan (qui fut plus tard M<sup>me</sup> Golay).

Je n'ai jamais connu ni les parents de ma mère, ni ceux de mon père. Ces derniers habitaient Goumoens-la-ville où mon grand-père était, je crois, notaire. Je me souviens qu'on m'a montré sa maison, mais je ne sais rien sur son compte. Quant à mes grands-parents maternels, je sais qu'ils étaient de Moudon où mon grand-père avait une pharmacie. Il s'appelait Chollet et descendait de Français réfugiés à la révocation de l'Édit de Nantes. Ma grand-mère était bernoise et s'appelait Rytz. Mon grand-père et ma grand-mère habitaient souvent le Château de Lucens qui leur appartenait et où leur cordiale hospitalité attirait beaucoup d'amis. D'après les récits de ma mère, je conclus que la vie qu'on y menait était douce et tranquille, étrangère surtout aux préoccupations scientifiques, littéraires ou politiques de nos jours. Souvent on allait faire visite au bailli de Surpierre, village voisin. Parfois aussi, on allait jusqu'à un couvent fribourgeois pour y conduire quelque ami étranger à la localité. Les jouissances étaient simples, comme les mœurs



du temps. Au commencement de ce siècle, ma mère fit un séjour chez M. Verrey aux Mousquines de Lausanne, c'est là qu'elle connut mon père, qui était alors député au Grand Conseil et qui dans l'intervalle des séances venait fumer sa pipe chez son ami Verrey.

Après son mariage, je crois que ma mère habita quelque temps Goumoens d'où mon père allait prêcher tous les dimanches à Suchy près Corcelles. Quand mon père obtint la cure de Peney (dans le Jorat), il y alla habiter avec sa famille naissante. Il resta plusieurs années dans cet endroit froid et réculé au milieu d'un peuple encore très primitif. Mes parents y vivaient très seuls, ne recevant que de temps en temps des visites de Goumoens, où mon père avait laissé une excellente sœur que l'on appelait la tante Jordan. De bonne heure réveillée spirituellement, elle cherchait à faire du bien autour d'elle et répandait la bonne odeur de l'Évangile.

Après un séjour de quelques années à Peney, ma famille vint habiter Échallens. C'est là qu'elle s'accrut de trois nouveaux membres : Élise, Henri mort jeune encore, et Louis le cadet, celui qui écrit ces lignes.

Jouissant du privilège des cadets, je fus gâté par ma mère et mes sœurs. Ma volonté n'apprenait point à se briser et, sauf quand mon père était présent, je n'obéissais guère. On me mit de bonne heure dans une école enfantine, chez une dame Michaud, excellente femme qui nous racontait des histoires, souvent des histoires très extraordinaires et invraisemblables, et qui parfois en inventait elle-même à plaisir. Elle ne développait pas beaucoup l'intelligence ni le cœur de ses enfants, mais sa bonté et sa patience avec eux était inépuisables. Parfois quand nous n'étions pas sages, elle nous menaçait du gendarme ; et ce gendarme arrivait en effet quelquefois. Non point pour exercer la discipline, mais pour chercher et apporter des lettres car notre école était un bureau de la poste<sup>3</sup>. Quelle peur quand nous voyions entrer le dit gendarme, comme chacun se mettait à sa place, comme le cœur battait, et quel soulagement quand il avait de nouveau franchi le seuil de la porte ! Autant qu'il m'en souvient, notre bonne maîtresse me favorisait un peu comme étant le fils du ministre ; elle me protégeait particulièrement contre les garçons plus gros ou plus forts que moi, contre ceux entre autres qui me menaçaient de me tuer ou de me faire tuer, ce que je redoutais infiniment. A 10 heures, quand je retournais à la maison, elle me donnait une verge pour chasser les oies, sorte d'animaux qui discernant sans doute en moi un poltron me poursuivaient, le cou tendu, de leurs sifflements aigus. C'est à une oie que se rapporte peut-être mon plus ancien souvenir. J'étais bien jeune car je portais encore une robe quand une fois près de la cure, je fus poursuivi et atteint par un de ces animaux qui se jetant contre moi me fit tomber. La peur sans doute était pour autant que le choc dans ma chute.

[...] En général, je voyais peu de garçons de mon âge, les jeunes filles formaient ma société presque habituelle. Et dans les débats qui ne manquent jamais de s'élever parmi les enfants,

3 Pour l'aspect multi-fonctionnel des locaux scolaires au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Geneviève HELLER, *Tiens-toi droit ! L'enfant à l'école au 19<sup>e</sup> siècle : espace, morale et santé. L'exemple vaudois*, Lausanne, 1988, p. 23-102.

j'étais toujours protégé par ma sœur Louise qui me soignait avec une sollicitude toute maternelle et qui remplaçait ma mère dont le temps était souvent pris par les soins matériels à donner à son ménage. Nous étions du reste élevés d'une manière très simple, et nous ne risquions pas d'être blasés sur rien. Notre mère était avec nous d'une grande douceur et ne sévissait que bien rarement. Mon père était beaucoup plus sévère mais faisait rarement acte d'autorité<sup>4</sup>. Il nous défendait, je m'en souviens, l'usage des bonbons, et les faisait même disparaître complètement quand un de ses amis nous en apportait. Ces crève-cœur, nous les éprouvions surtout à l'arrivée de M. Genton et de ce cousin tant aimé que nous nommions le cousin Briod. Il y avait du reste rarement une invitation chez nous. Nous voyions cependant parfois quelques personnes d'Échallens entre autres le curé, son vicaire et une famille catholique où se trouvait une jeune fille pour laquelle j'avais conçu une grande affection si bien que, dans mon cœur, j'avais pris la résolution de devenir catholique pour l'épouser. — *O tempora, o mores*<sup>5</sup> !

[...] Cependant la santé de mon père s'affaiblissait ; il souffrait de la poitrine et, dans l'hiver de 1832 à 1833, il tomba décidément malade. Il dut plusieurs fois se faire remplacer pour le culte du dimanche. Enfin au printemps, la maladie allant toujours en empirant, il ne fut plus permis d'espérer son rétablissement ; je n'avais pas conscience qu'il y eût danger pour la vie de mon père, je me souviens seulement que l'on venait très souvent demander de ses nouvelles. Enfin, un matin, on nous fit tous appeler dans sa chambre. Il était mort, comme les pleurs de ma mère nous l'apprirent aussitôt. Peu de moments avant, il avait recommandé à ma mère de ne pas me quitter pendant ma jeunesse. J'avais alors 8 ans. A cet âge, les impressions peuvent être vives, mais sont rarement très profondes : je me souviens que je pleurai beaucoup, mais non que cela m'affectât longtemps. Six semaines après, ma mère faisait un encan de divers objets que nous ne voulions pas emporter et nous nous transportâmes à la Coulisse, maison de campagne voisine d'Échallens sur la route de Goumoens. Nous y habitions depuis quelques jours quand ma mère reçut l'avis que le Grand Conseil lui refusait sa pension de veuve de pasteur. Quelques larmes roulèrent dans ses yeux. Hélas ! Ce n'était pas pour elle qu'elle en était affectée, mais elle pensait à ses enfants pour l'éducation desquels elle prévoyait des difficultés. Jamais dès lors elle ne s'est plainte de cette espèce d'injustice dont elle avait été l'objet, et pour ses enfants grâce à Dieu, ils se sont élevés sans trop de peine. Je te remercie, ô ma mère, de ce que jamais tu ne nous as appris à donner à l'argent une valeur qu'il n'a pas, de ce qu'au contraire tu nous as toujours enseigné à être contents du peu que nous avons ; ce peu d'ailleurs était le nécessaire, que nous fallait-il de plus ?

4 La tradition des châtements corporels infligés à des enfants turbulents et indisciplinés est très ancienne. Déjà les textes bibliques y font abondamment référence : « Celui qui ménage les verges hait son fils ; mais celui qui l'aime, le corrige de bonne heure. [Proverbes, 13, 24] » « N'épargne point la correction au jeune enfant ; si tu le frappes avec des verges, il ne mourra point. [Proverbes, 23, 13] »

5 « Ô quelle époque ! Ô quelles mœurs ! » Locution employée par Cicéron dans son exorde comminatoire à l'encontre de Catilina et par laquelle il s'élève contre la perversité et la dépravation des hommes de son époque. L'expression devenue classique a vu sa signification se généraliser au point de signifier l'indignation. Voir *Catilinaires*, I, 2. Discours prononcé devant le Sénat le 8 septembre 63 av. J.-C.

C'est là que je commençai à étudier le latin<sup>6</sup>, époque mémorable dans ma vie pour les pleurs qu'elle me coûta. Je pris ces premières leçons avec Ed[ouard] Michot, étudiant à Lausanne, qui venait passer ses vacances chez ses parents à Échallens.

Je rattache à mon séjour à la Coulisse le souvenir de plusieurs mensonges dont un surtout était bien accusé. Il y avait un jeune tilleul à l'entrée de la campagne ; un jour ayant un couteau en main, j'eus la triste fantaisie de découper la tige de l'arbre, autant que faire se pût. Le propriétaire s'en aperçut le lendemain et me supposant l'auteur du méfait : « Louis, me dit-il, n'est-ce pas toi qui as coupé le tilleul ? » — « Non, lui répondis-je. » — « Tu n'as vu personne ? » — « Non. » Et le mensonge était consommé et le remords m'en est resté, car je ne l'ai jamais confessé à celui à qui j'avais causé du dommage, et maintenant la chose n'est plus possible parce qu'il est mort. A cette époque, mon cœur était loin d'être touché par la grâce divine mais je me souviens pourtant de cette prière enfantine que je faisais une fois à Dieu en étudiant mon catéchisme dans le jardin : « Ô Dieu, fais que j'apprenne bien mon catéchisme, afin que je puisse devenir un ministre comme mon papa. » Dès lors, ce fut une pensée arrêtée dans mon esprit, c'est que je deviendrais ministre, si Dieu me prêtait vie et force pour cela.

Le second été, je crois, que nous passâmes à la Coulisse arriva à Échallens un philanthrope d'une nouvelle espèce, c'était M. Kempert qui parcourait le pays dans le but de réveiller le zèle pour le chant. Il y réussit si bien à Échallens que toute la population se jetait au temple les uns comme exécutants des chants contenus dans de petits cahiers verts et blancs, les autres comme auditeurs. De tous côtés, on voyait arriver des troupes de jeunes gens le drapeau vert et blanc en tête : c'était un temps unique ; une soif d'harmonie qui n'a pas duré bien longtemps, au moins à ce degré.

Un événement de famille coïncide pour l'époque dans mon souvenir avec les Chants Kempert, c'est le mariage de ma sœur aînée, ou du moins ses fiançailles. Cette bonne sœur fut longtemps combattue, elle fit même un séjour chez nos parents du canton de Berne pour se donner le temps de la réflexion, enfin elle se décida ; Dieu qui l'aime sait pourquoi il l'a permis. Ma mère ayant promis à mon père de ne pas me quitter se décida pour mon éducation à aller habiter Lausanne. C'était pour nous autres enfants campagnards une grande joie en perspective. Nous n'avions rien vu, nous ne savions rien ; toutefois nous entrevoyions aussi des privations ; le grand air, l'espace, la lumière, tous ces avantages inappréciables dont nous avions joui jusqu'alors, les aurions-nous encore ? Ce fut en automne 1834 que nous quittâmes Échallens. Nous vîmes nous fixer au troisième étage d'une maison peu gaie de la cité-dessous.

6 Rappelons que le latin reste la langue administrative de l'Église jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et qu'il est encore durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle considéré comme langue savante. En effet, en France notamment, l'Université l'utilise au moins partiellement jusqu'au début du XX<sup>e</sup>

siècle puisque la « deuxième thèse » en latin et qui est obligatoire ne disparaît qu'en 1908. Voir l'article « latin » dans *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain REY, Paris, 1998, t. 2, p. 1990.

Quelques jours après notre arrivée, ma mère me conduisit chez M. Porchat, alors recteur du collège pour me faire inscrire comme devant entrer dans cet établissement ; et le lendemain déjà je franchissais pour la première fois le seuil de ce lieu où je devais verser tant de larmes. Mon costume un peu campagnard, mon air timide amusèrent bientôt ceux qui allaient devenir mes camarades et qui auraient dû plutôt avoir compassion de moi, mais cet âge est sans pitié. — D'où viens-tu ? Comment t'appelles-tu ? Quel est cet Anglais de Thonon ? J'avais peine à répondre à chacun et dans tous les cas, j'aurais eu plutôt envie de pleurer que de rire. Au bout de deux ou trois jours, je dus me mettre au pas comme les autres et étudier les mêmes tâches qu'eux. Quelle mer à boire, quelle angoisse que ces premières tâches de latin. J'étais habitué à trouver une grande douceur dans tous ceux qui s'occupaient de moi, aussi fus-je plus qu'étonné de cette discipline quasi militaire du collège. Bientôt les tâches devenant toujours plus difficiles, mes leçons se passaient au milieu des pleurs<sup>7</sup>. Je n'étais pas le seul, il est vrai ; d'autres me donnaient l'exemple, mais bientôt je les surpassai tous ; voire même Buffat, Monneron et Blondel qui tous trois parfois faisaient chorus avec moi. Notre maître de classe M. Meylan était très bon pour nous ; il s'impatientait cependant quelquefois (qui y aurait tenu ?), quand il me voyait pleurer trop longtemps : « Qu'avez-vous Dufour, me disait-il ? » — « Je veux aller vers ma maman. » — « Eh ! Bien partez ! » Et moi souriant au milieu de mes larmes, je prenais mon sac sans me le faire dire deux fois et je courais à la maison me consoler vers ma mère. Ces premiers mois de collège furent des plus pénibles ; et je me souviens qu'un jour sur la plainte de mon maître, ma mère était à se demander toute triste si elle ne serait pas obligée de me retirer du collège. Elle ne le fit pas et vers la fin de l'année cela allait déjà mieux. J'étais petit, très fluet à cette époque (je ne pesais qu'une quarantaine de livres), aussi faisais-je pitié à bien des personnes entre autres à notre maître M. Cordey qui contre l'usage ordinaire des collèges me donnait parfois des baisers, circonstance qui m'avait fait surnommer : tandé-le-bec. Mais j'étais loin d'être le favori de notre maître d'écriture M. Buvelot, des leçons duquel il ne me reste pas un agréable souvenir. Tout était événement pour moi, même un vêtement nouveau ; quelle émotion quand je me vis vêtu de l'habit uniforme que portaient alors les collégiens ! Et surtout quand il me fallait aller à l'exercice militaire et obéir à M. Loup, vieux grenadier qui avait fait la campagne de Russie, ou à Messieurs Motier, Ponzaz ou Panchaud ! Que de peine pour apprendre le demi-tour que j'appelais le pas de tourne, que de difficultés avant que je susse marcher au pas !

Notre classe n'était composée que de huit écoliers : Chappuis, Blondel, Inat, Dufour, Dupertuis, Grillet, Buffat, Monneron. J'étais surtout lié avec Monneron, fils du ministre de ce nom qui habitait alors comme moi la cité. Nous nous voyions très souvent en-dehors des leçons et le dimanche nous goûtions très fréquemment l'un chez l'autre. Nos rapports étaient parfois troublés par une

---

7 Pour aller plus loin sur les larmes dans une perspective historique, voir l'ouvrage novateur d'Anne VINCENT-BUFFAULT, *Histoire des larmes XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1986.

brouillerie momentanée ; et, *horribile dictu*<sup>8</sup>, nous en venions même aux coups, mais cela ne durait pas et, je le dis à ma honte, ce n'est pas moi qui faisais les premières avances, et c'était presque toujours à mon ami que nous devions d'être de nouveau bien ensemble. Nos querelles commençaient souvent par des jeux, et entre autres celui du pourri. Chaque jour à midi en quittant le collègue, c'était l'usage de se donner le pourri. Buffat, Monneron et moi allions ensemble d'un côté, Dupertuis et Blondel de l'autre ; c'était à n'en pas finir. Pendant les vacances, quand éloignés les uns des autres nous entrions en correspondance, nous ne manquions jamais d'écrire au bas de la lettre : « Je t'envoie le pourri. Je te renvoie ainsi de suite. »

Un de mes plus anciens souvenirs de collègue se rapporte à cette première année que j'y passai. Nous avions des exercices militaires le mardi et le samedi après-midi. C'était parfois assez ennuyeux parce que nous ne faisons que marcher dans la cour. Un beau samedi, les plus âgés pour s'amuser un peu s'enferment dans la classe de première et y restent quoique l'heure de l'exercice fût arrivée. Les instituteurs les somment d'ouvrir. Point de réponse que des cris et des chansons. Cela dura plus d'une demi-heure. A la fin, on cherche le directeur du collège M. Porchat et sur son invitation, la porte est ouverte, note est prise des coupables, qui sont avertis qu'on s'occupera d'eux. Quels pleurs répandaient les quelques innocents contraints par les meneurs à la pensée des suites de cette affaire. Quelques jours après eut lieu une conférence (conseil des maîtres) dans laquelle on annonça aux gradés qu'ils étaient déchus de leurs grades et que tous encourageaient je ne sais plus quelle punition. Ces sortes d'assemblées ne se tenaient que dans les grandes circonstances, une fois je me souviens, ce fut une bataille des collégiens avec les gamins de la cité comme nous appelions les enfants de la ville, qui en provoqua la convocation.

A la fin d'une année collégiale viennent les examens. Les premiers que je subis furent assez bons. Je montai le quatrième et reçus trois prix aux promotions, grande cérémonie accompagnée de pompe militaire qui avait lieu à la cathédrale.

La fête du bois suivait les promotions. Ce jour-là, nous nous réunissions à 6 heures sur la cour du collège, chacun armé d'une ou deux flèches. On montait en rang après lecture faite du programme de la journée. Arrivés au bois de Sauvabelin, nous commençons à lancer nos flèches contre un pauvre mur dont il ne restait bientôt plus qu'une brique qui devait décider quel serait le roi de la fête. Le dîner était assez bruyant. On y portait des santés à tue tête à tous les maîtres qui, ce jour-là, étaient nos serviteurs. On faisait ensuite une promenade dans le bois, puis venait le bal qui durait jusqu'à la nuit. Les parents et amis formaient une couronne autour de leurs enfants qui dansaient à qui mieux mieux. Il ne me reste de ces bals que le souvenir d'une cohue et d'un tourbillon tout à fait étourdissants.

Ma seconde année de collège se passa sous les soins de M. Guisan, maître excessivement sévère, mais très juste, très minutieux, mais très impartial. J'appris peu de chose et me développai

---

<sup>8</sup> Locution latine, signifiant littéralement « chose horrible à dire ».



très faiblement sous lui. Malgré des leçons particulières que j'allais prendre avec plusieurs de mes camarades chez notre maître lui-même, à la Pontaise près de Lausanne, je montai le dernier en troisième classe. Point de prix aux promotions naturellement, mais enfin j'étais monté !

[...] Vint l'examen qui dès le début fit tomber un grand nombre. Je passai cependant la redoutable épreuve du thème, mais j'échouai à la fin et dus rester une année encore en troisième.

Mon ami Louis Monneron n'avait pas même commencé les examens, il s'était sauvé avant la bataille, aussi se réjouit-il de ma chute qui avait cela de bon que nous n'étions pas séparés, car nos rapports devenaient toujours plus étroits. Cette seconde année de troisième fut à plusieurs égards la meilleure de ma carrière collégiale. J'étais plus qu'à flot, je me trouvais même un des plus forts de la classe, plus d'une fois j'eus *béné*<sup>9</sup> à mon thème latin, chose assez rare dans notre classe, de plus je travaillais si bien qu'il n'arriva pas une seule fois que je dusse rapprendre une tâche pour ne l'avoir pas sue. De plus, ma bonne conduite m'avait fait nommer notateur public, fonctions peu difficiles qui consistaient à inspecter en gros la conduite des élèves et à noter les coupables, ce qu'on ne se hasardait pas souvent de faire, à moins qu'on n'y fût invité par un maître ; et dans ce cas on écrivait au bas du billet accusateur ce mot *jussu*<sup>10</sup>. Au bout de l'année, je me trouvai couronné de sept prix que je reçus dans la grande cérémonie des promotions célébrée dans le cœur de la cathédrale. Il ne me reste hélas d'autre souvenir de cette fête que celui d'une vanité passablement excitée.

En seconde, j'eus pour maître M. Portaz, excellente et douce nature sous l'influence de laquelle je ne me trouvais que peu de temps. C'était en 1838, époque à laquelle on refondit le collège, nous étions dans une époque de transition. De plus, la guerre menaçait d'éclater entre la France et la Suisse au sujet de Louis-Napoléon<sup>11</sup>. Nous en étions passablement préoccupés comme cela se comprend, aussi allions-nous souvent chez le directeur M. Porchat pour lui demander congé. Nous ne pouvons pas travailler, lui disions-nous, quand nous entendons la trompette sur Montbenon et en raison des circonstances, on nous donnait la clef des champs. Nous en profitons pour assister au départ des troupes, et pour des promenades.

Au mois de novembre, nous entrâmes dans ce que l'on appela le nouveau collège, établissement tout différent à beaucoup d'égards de l'ancien. Le personnel des maîtres enseignants était

9 Les accents aigus sont placés sur ce terme latin afin d'indiquer sans doute la prononciation en français.

10 Locution latine signifiant « sur l'ordre de ».

11 En juin 1838, Laity, un proche de Louis-Napoléon, publie une brochure sur l'insurrection avortée de Strasbourg (1836), fomentée par le neveu de l'Empereur pour renverser la Monarchie de Juillet. Le gouvernement orléaniste interdit la vente de la brochure et condamne son auteur à cinq ans de prison. L'affaire remonte jusqu'à la Diète fédérale; le gouvernement de Mollé exigeant l'extradition de Louis-

Napoléon qui s'est réfugié en Suisse. La Suisse tardant à donner sa réponse, les autorités françaises massent des troupes à la frontière dans l'intention d'occuper le territoire suisse au cas où sa requête ne serait pas prise en considération. C'est au plus fort de la crise entre les gouvernements suisse et français que Louis-Napoléon décide de son plein gré d'apaiser la tension en quittant la Suisse à destination de l'Angleterre. Désormais, Louis-Napoléon s'est fait un nom dans toute l'Europe et a vu sa popularité atteindre des sommets notamment en Suisse.



en grande partie changé, et l'esprit n'était plus le même. Les leçons s'y donnaient avec plus de soin et la routine était moins à l'ordre du jour.

J'eus d'abord pour maître de classe M. Raymond, excellent homme auquel je voue un bon souvenir. M. Chavannes, à la fois poète et mathématicien, devint mon maître de mathématiques ; dès cette première année, je lui donnai bien des sujets d'exercer sa patience car la matière m'entraînait très difficilement dans la tête. Les leçons d'allemand nous furent données par M. Nessler qui nous lança dans le système Becker. (Je n'étais pas tout à fait neuf dans cette branche car j'avais déjà pris quelques leçons pendant les vacances simultanément avec Secrétan et Monneron d'un M. Ernst, compétiteur de M. Nessler pour la place de maître d'allemand). Notre classe s'était agrandie, Secrétan, Marcel, Borgeaud, Nathy, Curchod, Burnier étaient venus grossir nos rangs. C'est en troisième que nous fondâmes une société soi-disant littéraire qui se réunissait tous les samedis tantôt chez l'un tantôt chez l'autre d'entre nous. Des récitations et des essais de compositions remplissaient ces soirées qui finissaient par une petite collation. Nous n'étions que des enfants et déjà nous faisons des cabales quand il s'agissait de nommer le bureau, de là des inimitiés et des querelles heureusement peu durables, mais qui me laissent un souvenir peu agréable de cette société.

Mes travaux de collègue allaient leur train, je m'encourageais et recevais tous les trois mois de bons bulletins de mes maîtres. A l'article conduite, notre directeur M. Soloniac n'eut jamais à mettre autre chose que très bonne ou exemplaire. C'était très flatteur pour mon amour-propre, qui faisait sa pâture de tout. C'est dire qu'au fond je méritais peu ces bons témoignages qui ne portaient naturellement que sur l'extérieur, et d'ailleurs ma conduite à la maison, les résistances que j'opposais souvent aux ordres de ma mère ne me disaient que trop combien peu j'étais un modèle à proposer. Le développement religieux et moral restait chez moi tout à fait en arrière. (Écrit à Brestenberg en juin 55.) De cette classe qui était la troisième du nouveau collège, je passai en seconde après avoir subi des examens dont au moins les deux tiers furent admis avec satisfaction ce qui me valut un prix (le Jeune Anacharsis).

En seconde, je retrouvai M. Meylan que je connaissais d'ancienne date. Mes leçons augmentaient de difficultés, mais cependant en me donnant de la peine et aidé souvent par ma sœur Élise qui avait la bonté de me copier des traductions, je venais à bout de mes tâches.

En 1840, j'entrai sans peine en première du collège où je trouvai de nouveaux compagnons Ducret, Gaudard, etc. J'étais du reste peu lié avec mes camarades d'étude. J'avais peur des frottements trop violents et restais dans le domaine de ma famille avec laquelle je n'avais d'ailleurs pas beaucoup d'ouverture de cœur. Déjà alors, je gardais pour moi mes petits chagrins que j'étais trop fier pour avouer. C'est vers ce temps que ma sœur Élise, devenue sérieuse, me communiqua extérieurement une teinte du réveil. J'en pris les formes mais mon cœur n'eut que des impressions passagères, et resta étranger à ce qui fait la vie chrétienne. Plusieurs fois, je fus fortement saisi par une prédication ou une lecture pieuse, prenant des émotions pour de la vie, je me croyais inébranlable, mais bientôt la vue de mon cœur méchant et toujours le même me

jetait dans le découragement, et c'est à cette époque qu'a commencé une vie de lutttes, de combats et de défaites qui finira quand il plaira à Dieu. Je fis la connaissance, toujours par ma sœur, d'amis chrétiens, du pasteur Germond qui ne me voyait pas sans aborder les choses sérieuses, de l'excellent M. Marguerat, pasteur à Morrens où j'allais quelquefois passer une journée avec ma sœur. C'est toujours avec le plus grand plaisir que je voyais ces amis (les Marguerat) dont le caractère sympathique m'allait tout particulièrement et chez lesquels je ne trouvais pas ce christianisme indiscretement agressif qui me faisait peur ou me mettait mal à l'aise quand je me trouvais en présence de certaines personnes ou au milieu de certains cercles. Je fréquentais d'ailleurs assidûment les cultes, soit au temple soit à l'oratoire, soit aussi celui des Moraves<sup>12</sup> chaque après-midi du dimanche. Quoique jusqu'à un certain point sincère dans ma recherche de la vérité, je ne retirais pas un bien marqué de ces exercices de piété. J'étais plus ému, mais non plus fort après des promenades solitaires que je commençai aussi à peu près à cette époque et dans lesquelles je demandais à Dieu avec ardeur de me prendre à lui.

Malgré ma timidité et tout le soin que je prenais de cacher mes intentions de vivre chrétiennement, mes camarades me donnèrent bientôt le nom de mômier<sup>13</sup>; sans que leurs persécutions fussent d'ailleurs trop actives; elles n'auraient pas pu l'être puisqu'elles n'auraient pu se prendre qu'à des apparences. Ce qui m'a fait du mal à cette époque, et je m'en rends parfaitement compte maintenant, ce fut de recevoir des témoignages de sympathie que je ne méritais pas et de jouir d'une réputation de piété sans en avoir encore la force. Je passais pour être du petit troupeau et, tout en me sentant humilié de n'avoir pas la force de protester, je jouissais de cette estime, de cette faveur non méritées. Mon développement religieux au lieu d'avancer dans la sphère chrétienne que je recherchais et redoutais à la fois était entravé; je faisais fausse route, car au lieu de croître en humilité, je prenais un esprit de jugement dont je voudrais avoir été sérieusement repris. Je savais que j'étais donné en exemple par plus d'une maman qui désirait ma compagnie pour ses enfants. Quoique toujours modeste au-dehors, j'en étais fier intérieurement. Ce n'était plus en fait de camarades Louis Monneron que je voyais car il avait quitté Lausanne pour un an, mais bien les deux de Tavel (Édouard, Albert) chez lesquels je pris pendant un hiver des leçons de cartonnage. C'était encore Gonzali, Merlin ou Louis Curchod, Van Muyden, etc.

Le dernier fait que je me rappelle de ma vie dans le collège inférieur, ce fut mon refus de participer au bal de la fête du bois qui terminait chaque année collégiale. Ce refus provenait bien moins de scrupules fondés que de la crainte de baisser dans l'esprit de certaines personnes à l'estime desquelles je tenais.

12 Frères moraves: mouvement religieux chrétien né au xv<sup>e</sup> siècle, en Bohême, parmi les hussites.

13 (Surtout péjoratif). Membre d'un groupe religieux protestant et puritain dissident des Églises d'État; membre de l'Église libre, par opposition à l'Église nationale.

Quand j'entrai au gymnase qui correspondait aux Belles Lettres et Philosophie d'autrefois, je fis connaissance avec de nouveaux maîtres MM. Zündel<sup>14</sup>, Hisely<sup>15</sup>, De la Harpe, Olivier. L'enseignement étant plus relevé, les préparations étaient aussi plus difficiles et j'avais quelque peine à me tenir à flot. La mémoire faisait défaut et ne secondait que très imparfaitement une intelligence très ordinaire. Ce qui me donnait surtout de la peine, c'étaient les compositions parce qu'il me fallait donner du mien et que l'imagination était encore plus faible chez moi que la mémoire. Ma sœur Élise toujours bonne et complaisante m'aidait souvent dans ces sortes de travaux. J'ignore si elle n'eût pas mieux fait de me laisser faire des efforts qui eussent pu m'être plus utiles que les succès passables que j'obtenais, mais je sais que je lui pardonne de tout mon cœur si par excès de bonté elle m'a fait du mal.

Les leçons de latin m'étaient aussi particulièrement pénibles, non que je n'aimasse cette étude, mais à cause de l'humeur peu égale de notre maître que, malgré des préparations très consciencieuses, je ne parvenais pas toujours à contenter.

C'est à cette époque, c'est-à-dire en 1842, que ma sœur Louise, qui depuis plusieurs années déjà faisait de très longs séjours auprès de notre sœur Marie à laquelle sa compagnie était précieuse dans ses épreuves, quitta tout à fait sa famille pour épouser André Gilliard, commissaire arpenteur à Fiez. Les noces se firent un des derniers jours de décembre à Fiez même, où nous nous rendions pour la cérémonie, et où nous laissâmes notre sœur, rameau détaché maintenant du tronc.

Mon instruction religieuse commença aussi à cette époque. Elle durait deux ans et était faite pour les jeunes gens du gymnase par le Directeur du collège, M. Soloniac. Je suivis bien attentivement les leçons, mais mon cœur n'était nullement touché de ce que j'entendais. Après un entretien que nous eûmes chacun en particulier ou en compagnie d'un autre camarade avec notre pasteur et un autre examen sur les matières enseignées avec MM. Soloniac et Scholl, nous fûmes reçus dans l'Église à la cathédrale au mois d'avril 1843. Je fus choisi pour réciter le vœu du baptême, ce qui flatta naturellement mon amour-propre et m'ôta le peu de recueillement que j'aurais pu avoir dans cette circonstance. Le samedi soir, nous nous réunîmes encore chez notre pasteur pour nous préparer à prendre la cène le lendemain. Je fus conduit à la table par mon beau-frère Gilliard qui se trouvait à Lausanne à cette fête de Pâques. Je ne raconte pas tout ceci longuement parce qu'il ne m'en reste aucune impression digne d'être rapportée.

Je connaissais au fond fort peu tous les jeunes gens avec lesquels j'ai été reçu, et pendant les années que je passai au gymnase, je ne me liai intimement avec aucun de mes compagnons d'étude. Je voyais toujours Louis Monneron, entre autres chez son père qui eut la bonté de nous faire faire à Dupertuis, son fils et moi un cours de religion à part pendant l'instruction régulière au

14 Johannes Zündel enseigne la littérature grecque à l'Académie de 1838 jusqu'au 2 décembre 1846; en parallèle, il enseigne également au Gymnase.

15 Jean-Joseph Hisely, enseignant au Gymnase, est chargé des cours de littérature latine à l'Académie dès 1840.

gymnase. Outre cela, je faisais avec Schrantz et Dupertuis mes préparations, mais parmi mes camarades je n'avais pas d'amis ; et j'étais toujours sur mes gardes dans mes rapports avec eux pour ne pas être entraîné dans un courant que je redoutais. Je bénis Dieu de m'avoir donné de l'aversion pour tout discours malséant. Il m'a gardé. A lui soit la gloire !

Plus j'avais dans mes études, ou plutôt plus les objets d'enseignement devenaient difficiles, plus il était évident que mon application ne me suffisait pas pour réussir et que dans ma classe, j'étais un des moins bien doués. Si j'avais su bénir Dieu de ses refus comme de ses dons puisqu'il sait aussi bien pourquoi il refuse que pourquoi il donne ! J'avais surtout une peine extrême pour les mathématiques et je me souviens de leçons entières que j'écoutai sans y comprendre un mot. Combien souvent j'exerçais la patience de M. Fr. Chavannes et plus tard du professeur Marc Secretan. Les leçons de psychologie de Ch[arles] Secretan m'offraient beaucoup d'intérêt, mais j'étais loin de tout comprendre, preuve en soit mon dernier examen de philosophie au gymnase qui fut très faible.

J'étais en seconde du gymnase quand au milieu de l'année scolaire, je fus atteint par une inflammation de poitrine qui me retint plusieurs semaines au lit. Je fus soigné avec une grande sollicitude par M. le Docteur de La Harpe qui à ma considération retarda de quelques jours un voyage qu'il devait faire et surtout par ma mère et ma sœur Élise, qui même transporta pour quelques nuits son lit dans ma chambre pour être plus à portée de me soigner. Elle ne s'en souvient peut-être plus, cette bonne sœur, car elle oublie volontiers le bien qu'elle a fait, mais moi je m'en souviens et le Seigneur rémunérateur de tous a aussi été témoin de son dévouement. Je n'avais pas trouvé le Seigneur pendant que j'étais en santé, aussi ne le sentis-je pas près de moi pendant ma maladie, pendant laquelle je gardai une grande sécheresse de cœur. Ce n'est pas trop de l'emploi de toutes nos forces pour chercher Dieu. Quand le corps s'affaiblit, le cœur aussi semble s'affaïsser sans presque avoir conscience de son état d'appauvrissement. J'allai passer ma convalescence à Fiez chez ma sœur Louise. A mon retour à Lausanne, nous étions près des examens et je me vis, n'étant pas assez fort pour les faire tous, dans la nécessité d'en renvoyer quelques-uns. Je passai cependant sans trop de peine en première du gymnase.

Au commencement de l'année 1845 se manifesta une grande agitation en Suisse au sujet des Jésuites que l'on accusait de semer la discorde entre les cantons. Comme tous mes condisciples, je m'occupai aussi de ces questions et penchai un moment vers le radicalisme. Le fait est que mes opinions n'étant pas assises sur une base raisonnée n'avaient pas grande valeur et que c'était plus par esprit d'opposition que, dans ma famille, je défendais les radicaux dont je ne souffrais pas que l'on dit du mal. En février, après une séance un peu orageuse du Grand Conseil dont la majorité s'opposa au renvoi des Jésuites par la force, éclata une révolution dont je vis tout le drame. Les étudiants firent mine de s'armer pour défendre l'Académie que l'on craignait de voir attaquer par les bandes révolutionnaires. Mais sur la représentation de plusieurs professeurs qui nous firent considérer la chose comme imprudente, nous dûmes à mon grand regret abandonner notre projet. Je passai les journées du 13 et 14 février en grande partie dans les rues, (comment

tenir à la maison) je vis les rassemblements du peuple, ceux des troupes que les meneurs cherchaient à entraîner ; je vis un moment de la retraite du Conseil d'État, le Conseiller d'État Blanchenay<sup>16</sup> sortir avec feu M. Druey de la salle du Conseil et s'écrier en agitant son chapeau en l'air : Citoyens, on a fait honneur à la souveraineté du peuple ! J'assistai aussi à l'assemblée populaire tenue sur Montbenon et où l'on élut le Gouvernement provisoire. Je vis Druey sur son échelle et j'entendis Delarageaz<sup>17</sup> s'écrier : Citoyens, c'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie ! Je voyais tout cela, mais je ne me demandais pas quels principes étaient en jeu et quel jugement je devais porter sur toutes ces scènes. Le besoin d'émotion était satisfait, je ne cherchais rien au-delà.

Bientôt tous les fonctionnaires publics furent invités à adhérer au Gouvernement provisoire et ceux qui refusèrent leur adhésion ou qui y adhérèrent comme l'on se soumet à la grêle ou à la pluie furent mis de côté. Nos maîtres y furent aussi soumis à l'épreuve et presque tous au grand chagrin des élèves toujours amis de l'opposition donnèrent leur adhésion. Dans ces temps de révolution l'on se croit tout permis, je me souviens que l'un de nous osa graver sur la muraille de notre classe : « Les maîtres qui ont répondu au Gouvernement provisoire autre chose que *non* sont des lâches. » Là-dessus arrive M. Porchat qui lit l'inscription et se fâche, ne voulant pas accepter l'épithète de lâche, il refuse de commencer la leçon avant que l'on ait gratté l'inscription, ce dont Ducret se chargea.

Ces agitations politiques en les préoccupant outre mesure firent perdre bien des heures à maints étudiants ; et je regrette pour ma part tout le temps que j'ai gaspillé de cette manière.

Enfin au commencement de ma vingt-et-unième année, je quittai le gymnase pour entrer à l'Académie. Ici pourtant je me retourne et dis adieu à tous les maîtres de qui j'ai reçu des leçons au gymnase et car je n'en retrouverai qu'un petit nombre à l'Académie. Merci MM. Zündel, Hisely, Nessler, Olivier, Guinand, de La Harpe, Chavannes, Hollard, Secretan, Monnard, Espérandieu, Burnier, Marc Secretan, Porchat, Scrivaneck, merci pour tous vos enseignements. Que n'en ai-je mieux profité !

L'étude était ainsi pour moi la chose principale, non qu'elle eut beaucoup de charme pour moi, mais plutôt parce que je pensais que de mes succès dépendait la réussite des plans que je formais pour ma carrière future. J'avoue que souvent je fis marcher mes devoirs envers ma famille après celui de l'étude, et que j'ajoutai moins de prix à une victoire remportée sur moi-même ou à un progrès moral qu'à un succès obtenu dans le domaine purement intellectuel. Je n'avais pas compris que tout est vanité hormis craindre Dieu et garder ses commandements.

<sup>16</sup> Louis Blanchenay (1801-1881) est inspecteur des forêts de 1837 à 1839, député au Grand Conseil dès mai 1838, élu au Conseil d'État le 8 mai 1839, puis au Gouvernement provisoire le 14 février 1845, et au Conseil d'État le 6 mars 1845.

<sup>17</sup> Louis-Henri Delarageaz (1807-1891) est commissaire-arpenteur dès 1831, député au Grand Conseil dès mars 1841, élu au Conseil d'État le 6 mars 1845, non réélu le 30 janvier 1862 ; il rentre au Grand Conseil jusqu'en 1866, où il est réélu au Conseil d'État. Conseiller national de 1857 à 1881.



Je consacrais volontiers pourtant le dimanche à ma famille avec laquelle je faisais souvent une promenade, quand toutefois je ne recherchais pas sur les hauteurs des Grandes-Roches où souvent, malgré le vent et la pluie, je restais une heure ou deux livré à des angoisses spirituelles que je suppliais Dieu d'abrèger. J'aimais particulièrement ces sombres après-midi d'hiver où la nature semblait [planer] avec moi. La grande plaine qui s'étend à côté des Grandes-Roches me rappelait alors involontairement le commencement de *Macbeth* de Shakespeare (Macbeth et les trois sorcières). Dieu n'oublie aucune de nos prières et il nous exauce comme il l'entend, quand et comme il veut ; j'ai besoin de me le répéter quand je me souviens combien peu je me sentais fortifié au retour de ces promenades solitaires, comme je me retrouvais égoïste et peu charitable, et comme souvent j'étais découragé de voir que je n'avançais pas.

J'ai dit que j'étais sur le seuil de l'Académie. J'y entrai en 1845, disposé à franchir le plus tôt possible ce pas qui devait me conduire à l'exercice du ministère, car j'avais conservé *a teneris unguibus* la passion de me vouer à l'étude de la théologie pour devenir ministre de l'Évangile. [...] Il y avait d'abord, au moins dans l'ordre normal, un certain nombre d'examens de lettres et sciences à faire avant d'entamer proprement la théologie. Expédier le plus vite possible ces examens, tel fut le problème que je me proposai. La valeur de mon travail et le résultat définitif de mes études m'importaient peu ; de là le peu de traces qui me restent de ces longues heures consacrées à la préparation de ces épreuves auxquelles, une fois subies, je me gardai bien de penser malgré le projet souvent formé, mais plus souvent encore abandonné, de continuer à cultiver telle ou telle étude après l'examen passé.

Dès la première année, je subis les examens de zoologie (avec Abunzit et le seul que j'eus admis avec satisfaction), d'histoire, de latin, de grec, (pour lequel, je le dis à ma honte, j'employai la fraude en lisant pendant l'examen dans une traduction de Démosthène), de physique et de petit hébreu, c'est ainsi que nous nommions l'examen de langue hébraïque que je dus refaire deux fois, ayant échoué à une première tentative. Vraiment, c'était beaucoup trop de suivre les leçons sur toutes ces matières et de subir autant d'examens en un an ; les préparations ne pouvaient pas être complètes. Je travaillai seul pour mon latin, mon grec (Discours de Démosthène : *Pro Corona* et l'*Œdipe* d'Éschyle) et ma zoologie, mais pour la physique, je m'associai à Doret avec qui je déchiffrai les cahiers du bon Cachemaille, l'un de nos devanciers qui ne paraissait pas toujours avoir compris ce qu'il écrivait, de là de bons éclats de rire qui interrompaient la description souvent ardue des machines ou des expériences ; mon hébreu, je le fis en partie avec J.-P. Cooth, camarade avec lequel je devais plus tard me lier plus intimement.

Un an à peu près après mon entrée à l'Académie, je fus nommé par l'Assemblée générale des étudiants d'abord sous-bibliothécaire, puis ensuite bibliothécaire en chef. Cette charge m'astreignait à me trouver à la bibliothèque une fois par semaine pour la distribution des livres et en général à en prendre soin. J'étais très heureux d'avoir été revêtu de ces fonctions qui me donnaient la facilité de jouir de beaucoup d'ouvrages précieux et d'en prêter à mes amis. La bibliothèque renfermait outre les livres les portraits de plusieurs professeurs entre autres ceux de



Vinet<sup>18</sup> (Hornung), Develey, Herzog<sup>19</sup> et plusieurs fois, j'eus le plaisir d'y conduire les personnes curieuses de les voir, et la vanité se mêlant partout me faisait trouver une certaine satisfaction à introduire les étrangers dans ce sanctuaire qui était devenu mon domaine.

Dans ma seconde année d'Académie, je subis les examens de littérature et de philosophie. Je fis le premier d'abord avec Vinet qui me donna pour sujet la poésie lyrique. Mon examen fut très mauvais et Vinet lui-même m'assura en m'annonçant ma non-réussite que j'avais besoin de travailler encore. De Montet (Marc) fit l'examen en même temps que moi et fut aussi non admis, en partie je me souviens parce qu'en énumérant les pièces de Racine il avait omis *Iphigénie*. Cependant l'Académie subissait une crise qui menaçait de lui être fatale<sup>20</sup>. Le gouvernement radical voyait de mauvais œil les professeurs qu'il savait ne pas partager les opinions régnautes.

Bientôt une razzia générale eut lieu et un grand nombre de bons professeurs furent mis de côté. Les étudiants s'assemblèrent et signèrent une lettre de sympathie à leurs professeurs (elle avait été composée par J. Duperrex); puis nous les invitâmes tous à un repas donné à l'Arc. Le repas qui était en quelque sorte un repas d'adieu fut long et se prolongea fort avant dans la nuit. Chacun de nos professeurs y fit un discours analogue à la circonstance. L'Académie avait fait de nombreuses pertes que l'on chercha à réparer tant bien que mal par des professeurs plus ou moins bien choisis. Je ne me rappelle plus même le nom de celui avec qui je refis mon examen de littérature manqué avec M. Vinet. Plus heureux que dans l'examen précédent, j'eus pour sujet Rousseau dont je parlai comme je pus sans avoir jamais rien lu de lui, ce dont je m'amusais en assurant MM. les experts qu'on m'avait toujours inspiré une profonde aversion pour cet homme. Mon aveu ne tomba pas dans l'eau et quelques jours après j'avais l'honneur de paraître dans je ne sais quel journal, mais sans toutefois être nommé.

Mon examen de philosophie dut se faire aussi deux fois, le premier n'ayant pas réussi. C'est peu de temps après mon entrée à l'Académie que je devins membre de la Société de Zofingue. Ma mère et ma sœur Élise avaient pendant longtemps montré beaucoup d'aversion pour cette société. A la fin, je me présentai comme candidat ayant Boisot et Yersin pour parrains. Après ma candidature assez longue, car elle fut interrompue par une considération de ma mère, je fus enfin reçu au nombre des Zofingiens. J'ai passé quelques heures agréables dans ces réunions d'étudiants, mais en somme je fus un membre très peu actif et je reçus infiniment plus que je ne donnai. L'influence de Zofingue sur moi fut-elle bonne? Je ne saurais vraiment pas le dire; mais ce que je sais, c'est que les excès qui se commettaient parfois n'eurent jamais aucun attrait pour moi et que le premier acte m'intéressa toujours beaucoup plus que le second.

18 Alexandre Vinet enseigne la théologie pratique à l'Académie de 1838 jusqu'en mai 1845.

19 Jean-Jacques Herzog est professeur de théologie historique à l'Académie de 1838 à février 1846.

20 Sur toute cette période mouvementée au sein de l'Académie de Lausanne, voir Nathalie GARDIOL, *Le Coup d'État académique du 2 décembre 1846*, Lausanne, 1987.

[...] La plupart des professeurs qui, comme je l'ai dit plus haut, durent quitter leur chaire à l'Académie continuèrent leurs cours en particulier. Ce fut le cas entre autres pour M. Herzog, Vuillemin, etc. C'était là le commencement de la faculté libre. Mes sympathies d'alors étant toutes pour ce qui faisait opposition de près ou de loin à l'État, je suivis les cours des professeurs déplacés ; mais comme à la qualité d'étudiant étaient attachés certains avantages entre autres celui de pouvoir prendre des livres à la bibliothèque cantonale et à celle des étudiants, je gardai aussi longtemps que possible le titre d'étudiant régulier à l'Académie nationale, je suivais toujours les cours de M. Dufournet et de M. Fabre sous lequel je fis mon examen d'histoire ecclésiastique. La première fois que je me présentai pour subir cet examen, j'étais si peu prêt que je n'essayai pas même de traiter le sujet qui me fut donné. Il me restait une ressource, c'était de profiter des examens complémentaires qui se faisaient deux mois plus tard, mais l'Académie veut me priver de ce droit sous prétexte que je n'ai pas de fait subi l'examen. Je réclame auprès du Conseil de l'instruction publique dans une lettre un peu vive au sujet de laquelle je reçois les blâmes du Conseil, mais en même temps justice m'était faite et triomphant de l'Académie je refis mon examen et je passai. Bientôt, cependant, il fallut opter entre les deux facultés, car les étudiants en théologie devant aller lire en chaire, je fus invité par M. Dufournet à m'acquitter de ce devoir. Je m'y refusai et après deux visites à M. Dufournet où voyant que c'était inutile il ne chercha pas à me faire changer de décision, je lui déclarai que je renonçais au titre d'étudiant régulier. Me voilà donc externe et ne suivant pas même le seul cours (l'allemand) pour lequel je m'étais inscrit. Je n'allais plus à l'Académie qu'aux jours où la bibliothèque s'ouvrait car j'étais encore bibliothécaire ou quand le sénat des étudiants s'assemblait.

Si je ne fréquentais guère l'Académie nationale, en revanche je suivais avec assiduité les cours libres qui se donnaient dans la faculté de théologie que l'Église libre venait de fonder. MM. Herzog, Vuillemin, Verder, Chappuis et Espérandieu nous donnaient d'excellentes leçons que je prenais avec plaisir. M. Espérandieu dirigeait les exercices de théologie pratique et soit qu'il fut porté à la chose, soit que ses fonctions l'exigeassent, il était plus particulièrement lié avec les étudiants que les autres professeurs. Sa bonté et son entrain confondant les âges nous le faisaient regarder comme notre ami plutôt que comme notre professeur. Les soirées que nous passions quelquefois chez lui me laissent des souvenirs pleins de charmes. Les exercices de catéchisation ou de prédication que M. Espérandieu dirigeait devaient se faire plus ou moins à tour de rôle et je fus invité à donner un catéchisme sur la première demande de l'oraison dominicale. J'instruis donc là-dessus pendant un quart d'heure deux garçons dont j'ai eu le temps d'oublier les noms, puis je les interrogeai. Je me tirai tant bien que mal de ma tâche (pour l'accomplissement de laquelle je m'étais aidé des sermons de Bridel sur l'oraison dominicale). Ce fut là le seul et unique exercice que je donnai à la faculté libre et je n'ai jamais composé les sermons pour lesquels j'écrivais plus tard des textes.

En nommant nos professeurs, j'ai oublié (et cet oubli est impardonnable) de mentionner Vinet qui donnait des leçons sur quelques chapitres de Saint-Jean. Il était déjà très malade alors, et ses leçons avaient quelque chose du solennel de la tombe, mais aussi de la joie de l'espérance. Il finit

ses leçons en citant un passage qui semblait être comme un pressentiment de sa fin prochaine : « J'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donnée à faire. » Sauf l'impression qui est encore bien vivante, je n'ai gardé que des lambeaux de ces leçons. « En x, D[ieu] a donné aux hommes un miroir où ils pouvaient contempler sa face et ce miroir ils l'ont brisé. Les mille et mille fragments de ce miroir réfléchissent bien encore des rayons du Créateur, mais l'image n'est plus entière nulle part. »

Pendant l'hiver précédent, Vinet avait déjà réuni chez lui les étudiants de théologie qui devaient lui apporter leurs sermons à critiquer. Quelquefois quand l'étudiant qui devait donner un travail ne l'avait pas fait, Vinet nous disait modestement : « Voilà, Messieurs comment j'essayerais de traiter ce texte » et il commençait alors une méditation dont nous cherchions à recueillir le plus possible. Mais bientôt les crayons tombaient des mains ne pouvant transcrire ce qui devenait de plus en plus sublime ou se transformait peu à peu en prière. Des impressions ou plutôt des souvenirs d'impressions, je serai obligé de le répéter dans plus d'une recension encore peut-être, voilà ce que j'ai retenu de ces leçons, mais des idées... pas. Il faut aimer de Dieu ses dons et ses refus, car il sait aussi bien pourquoi il refuse que pourquoi il donne.

A la mort de Vinet en 1846, je crois, je me rendis à Clarens avec la plupart des étudiants pour rendre à Vinet les derniers devoirs. Nous montâmes au Châtelard pour voir encore une fois les traits de l'homme éminent qui venait de nous quitter. M. Leresche fit une prière au moment où le convoi allait se mettre en route, puis les étudiants prirent le cercueil pour le porter au cimetière de Clarens. Des circonstances risibles viennent souvent contraster avec d'autres éminemment sérieuses : une brebis noire qui se trouvait sur notre chemin s'obstina à se tenir à la tête du cercueil et vint même s'embarrasser dans les jambes des porteurs. En même temps, elle poussait des bêlements plaintifs, comme si elle eût voulu s'associer au deuil général. On eut beaucoup de peine à éloigner ce malencontreux animal. Sur la tombe, on entendit des discours de G. Monod qui dit entre autres cette parole : « Hier RoCHAT (Auguste), aujourd'hui Vinet, demain qui ? » Puis, après quelques chants, chacun se dispersa pour reprendre le chemin de ses foyers. Il est mort, mais ses œuvres nous restent. Souvent déjà elles m'ont fait du bien, puissent d'autres y trouver aussi le désir de puiser à la seule source véritable de toute consolation et de toute réelle édification ! J'aime dans ses œuvres la manière toujours originale dont il présente la vérité et mon esprit jouit de l'effort qu'il doit faire pour saisir sa pensée souvent si profonde et jamais commune. Oh ! que je voudrais avoir dit ou plutôt éprouvé le sentiment de componction qui a dicté ces paroles d'un cantique de Vinet : « Je me contemple et j'oublie le Dieu qu'il faudrait bénir ! »

Dans l'hiver de 1847 à 1848, je me préparai pour l'examen de grand hébreu que je devais faire avec M. Berdez. Les mêmes travaux nous rapprochant, je fis une partie de ma tâche avec Mellet (Henry), étudiant de l'Académie nationale. De bonne heure le matin, j'allais frapper à sa fenêtre et [il] se levait, me tendait la clef de la maison et quand j'étais vers lui il était déjà habillé et prêt à commencer. Ce compagnon de mes travaux est mort maintenant. Que n'avons-nous mieux employé ces heures ou plutôt que n'avons-nous su les sanctifier par la prière et le sentiment de la présence de Dieu ! Du reste, j'ai tort de dire nous, et je ne dois parler qu'en mon nom. Plus

tard, ce fut à Yersin que je m'associai pour ces mêmes travaux. Le brave Yersin ! quel ami sûr et solide, quelle bonne nature, et comme je me sentais attiré par cette nature sans fraude ni fiel ! Après avoir lu plus ou moins péniblement quelques versets de notre tâche, quelle joie n'avions-nous pas à chanter de temps en temps un petit air de Zofingue ! Combien j'ai douce souvenance ! Je vois aussi ma bonne mère qui ne supportait pas la pensée de nous voir maigrir sur notre bible hébraïque nous apporter pour nous réconforter quelques biscottes et une goutte de vin. Ô sollicitude maternelle ! que je voudrais avoir toujours su l'apprécier comme aujourd'hui que je suis appelé à vivre loin de la maison. Hélas ! cette douceur de la famille que rien ne remplace, ces joies à nulles autres pareilles, je les ai perdues... et ne les retrouverai plus... comme fils du moins que par moments toujours bien fugitifs. Heureux qui peut rester sous le toit de la famille et en jouir sous le regard de Dieu, c'est-à-dire avec reconnaissance. Ces jouissances-là ne nous gâtent pas et jamais ne nous blasent.

C'était dans ce même hiver 1847-1848, au mois de janvier ou février, qu'un jour M. Espérandieu nous demande après la leçon si l'un de nous serait disposé à accepter une place de précepteur dans une famille de Boudry. Immédiatement j'en parle à ma mère et, sans plus de délibération, je dis dès le lendemain à M. Espérandieu que je me présentais pour remplir la place dont il nous avait parlé. Il écrit à Boudry, je parlai de la chose à Panchaud qui devait se rendre lui-même à Boudry, je l'accompagnai même jusqu'à Romanel avec Mayer et je ne sais qui. Quelque temps après, je me rendis moi-même à Boudry en prenant en passant ma sœur à Fiez. Arrivés à Boudry, nous allons d'abord chez M<sup>lle</sup> Cruchod, parent de ma sœur puis nous nous présentons à la Fabrique où nous trouvons M. Bovet. Nous parlons quelques moments du but de ma visite, il me présente à sa femme, à son frère ; puis nous nous séparons sans rien conclure. C'est en revenant de Boudry que j'apprends que la France était une République. Tout Lausanne était en mouvement, le canon grondait pour célébrer ce qui aux yeux de beaucoup devait être considéré comme un heureux événement. Quelques jours après eut aussi lieu la révolution neuchâteloise à peu près au moment où je reçus la visite de M. Daples m'apportant une lettre de M. Bovet qui m'invitait à entrer sous son toit pour y entreprendre l'éducation de son fils âgé de près de 7 ans.

Un mois plus tard, je subissais avec Négroz et Duperrex mon examen d'exégèse hébraïque et sans trop de peine, mais sans m'être montré trop habile sur l'interprétation à donner au sacrifice d'Isaac. Yersin, le brave Yersin, beaucoup plus fort que Négroz ou moi, ne s'était pas cru assez bien préparé et s'était retiré avant l'examen.

Je passai les deux ou trois jours qui suivirent mon examen à faire des visites d'adieu, puis le mardi 18 avril 1848, je pris congé des miens et partis pour Boudry. J'étais bien loin alors de penser que ce fût pour si longtemps que quittant le toit de la famille ou plutôt que je n'y reviendrais plus guère. Que nous sommes heureux de ne pas connaître l'avenir. Comme il est ordinairement gros d'épreuves plus que d'autres choses, l'ignorance à cet égard est une véritable bénédiction sans laquelle nous serions souvent arrêtés dans nos résolutions par la perspective des maux qui nous attendent.

J'arrivai à Boudry par un temps sombre qui n'était pas propre à égayer mes esprits déjà plus que sérieux. Je fus reçus avec bienveillance par M. et M<sup>me</sup> Bovet qui me présentèrent mon élève que je n'avais fait qu'entrevoir un mois ou deux auparavant. C'était un garçon à la mine éveillée qui avait l'air passablement mutin. La soirée se prolongea un peu plus que je ne l'aurais désiré, impatient que j'étais de m'aller reposer et de recueillir un peu les impressions que j'avais eues le temps d'éprouver dans les quelques heures que j'avais passées sous ce nouveau toit. Plus d'une fois déjà dans ce court espace, j'avais eu l'occasion de regretter celui que je venais de quitter. En un mot, l'entrée dans cette maison n'eut rien pour moi de souriant.

Le lendemain matin, je m'occupai un peu de mon garçon qui me fit voir ce qu'il savait. Longue, longue fut la matinée; Alfred était indiscipliné et ne demandait qu'à jouer, avec cela une pluie abondante qui empêchait de sortir et d'aller respirer le grand air où j'aurais pu au moins soupirer à mon aise. Oh! quel souvenir que celui des huit premiers jours de mon préceptorat! Ce que nous avons ardemment désiré n'est-il pas presque toujours pour nous un sujet de déception et une occasion de souffrances?

Quand le lendemain de mon arrivée, M. Bovet me conduisit chez son frère, je ne m'imaginai pas que je pusse jamais avoir grande sympathie avec cette famille. Heureusement que ma perspicacité s'est trouvée en défaut. Les premières impressions ont-elles jamais mieux trompé que dans cette occasion?

Mes deux premières lettres à la maison étaient tristes comme mon âme. Peu à peu, cependant, je parvins à dompter l'esprit indiscipliné de mon élève et dès lors tout changea progressivement de face pour moi. Le ciel aussi s'épanouit et je pus jouir des beaux jours de printemps, mais non sans pousser quelques soupirs qui témoignaient de mes regrets toujours subsistants.

J'étais entouré de personnes bienveillantes qui avaient des attentions et des égards pour moi; mais l'affection et la confiance réciproques étaient naturellement à l'état de formation. Ces rapports agréables, mais de convenance ne pouvaient remplacer pour moi le laissez-aller (relatif du moins car j'ai toujours été un peu réservé avec les miens) dont je jouissais à la maison; ils ne pouvaient pas non plus me faire oublier que mes habitudes étaient rompues. Les habitudes sont beaucoup pour un homme qui n'a que de médiocres ressources dans l'esprit. Elles le portent pour ainsi dire et le dispensent de réfléchir lui épargnant maintes heures d'embarras. Je souffrais de voir mon temps se gaspiller faute de savoir le distribuer et d'être assez *compos mentis meae*<sup>21</sup> pour pouvoir faire abstraction de ce qu'il y avait de nouveau dans ma position et travailler à une œuvre quelconque dont je sentisse l'utilité.

Mes études n'étaient pas terminées et j'aurais dû travailler à mon examen de dogmatique ou d'exégèse grecque, mais je ne sais comment les devoirs de ma vocation prenaient à peu près tout

21 Locution latine signifiant « maître de mon esprit ».



mon temps ou ne me laissaient pas la liberté d'esprit nécessaire pour y travailler dans mes moments de loisir. Puis l'air étant toujours un peu cru à la Fabrique et ma chambre d'alors étant basse et humide, je sentais le besoin de prendre du mouvement ; et les études de théologie ne se font guère au pas de course ! surtout quand comme moi on a besoin de l'emploi concentré de toutes ses facultés pour saisir une pensée quelque peu abstraite et au-dessus du domaine commun.

Ce n'était donc pas sans une certaine inquiétude que je voyais dans un avenir plus ou moins nuageux le moment où il me faudrait me décider à quelque chose et achever mes études ou y renoncer.

Peu à peu, je finis par ne plus penser à mon avenir et je me laissai absorber à peu près complètement par ma tâche qui sans être très considérable m'occupait cependant presque toute la journée. Outre Alfred Bovet, j'avais encore sous mes soins son jeune cousin Émile Mercier dont les parents demeuraient à Grandchamps. Ces deux garçons étaient loin d'être de même force et d'avoir un développement pareil. Peut-être a-t-on eu tort de les réunir et se sont-ils fait plus de mal que de bien l'un à l'autre ? Au moins, c'est mon sentiment actuel. Et pour ma part, ai-je eu dans nos rapports une bonne influence sur lui ? Je ne sais. Mais ce que j'ose espérer, c'est qu'il lui restera dans la mémoire quelques-uns des passages du Nouveau Testament que je lui ai fait apprendre. Puisse cette semence lever dans ce cœur et y porter des fruits !

Le soir, nous faisons volontiers une lecture en commun. J'étais souvent l'ami lecteur. C'est ainsi que je fis connaissance avec *Don Quichotte* et plus tard avec le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Ce dernier ouvrage m'a laissé un délicieux souvenir ; j'y ai trouvé d'excellentes maximes sur l'éducation entre autres celle-ci : « Parler peu, tolérer beaucoup et prier encore davantage. » Mais il ne suffit pas d'approuver, l'admiration est plus facile que la pratique. Nous lisions aussi ensemble Walter Scott et d'autres ouvrages dont j'ai oublié même les titres. Le manque d'un plan dans les lectures est un grand mal comme le défaut d'ordre en toutes choses.

Nos soirées ne se passaient pas toutefois toujours en lectures, souvent une invitation à la maison ou une soirée passée chez M. Philippe venaient les interrompre. Parfois aussi M. Bovet Fells, le père de mon principal comme l'on dit maintenant, donnait un grand dîner où je pouvais avoir des jouissances relatives, mais où jamais je ne sus être assez simple pour ne pas penser à moi, et pour m'abandonner à mes impressions. Je m'écrierais volontiers avec Voltaire en transportant sa pensée au domaine moral : « Dans son état heureux qui peut se plaire, vivre à sa place et garder ce qu'il a ? »

Ainsi se passèrent plusieurs mois, quand un jour j'eus une conversation avec M<sup>me</sup> Bovet à la suite de laquelle je ressentis un attrait qui en se modifiant avec le temps a subsisté jusqu'à aujourd'hui. Mais il est certains sujets sur lesquels on aime mieux se taire de crainte d'en parler indignement. Ainsi *de hoc taceamus*<sup>22</sup>.

---

22 Locution latine signifiant « Sur ce sujet, taisons-nous ».



Cependant, je n'abandonnais pas l'idée de finir mes études et de Lausanne on me pressait, Paul Leresche entre autres, de les reprendre. Enfin, je me décidai à la chose et j'en parlai à M. Bovet qui se chargea de me chercher un remplaçant pour les six mois que devait durer mon absence.

Je quittai la Fabrique le dernier jour de janvier 1850, laissant Alfred et Alphonse Pourtales, son cousin que j'avais pris sous mes soins quelques mois auparavant, sous la direction de M. Mc Kenzie pour les leçons (Émile Mercier avait quitté la Suisse avec ses parents peu de temps avant mon départ).

A Lausanne, je m'arrangeai avec J. Cart qui voulut bien me remplacer, et je me mis à l'étude. J'avais laissé beaucoup de camarades à la Faculté libre, mais je ne les retrouvai pas tous. J'y avais connu Boisot, Nicole, Girardet, Bugnon, Mégroz, Turin, De Faye, Duperrex, Rivier, Panchaud, Leresche, Germond, mais la plupart avaient fini et plusieurs étaient déjà placés ; en revanche j'en trouvai d'autres plus jeunes, Ch. Vuillemin, Dupraz, Férisse, le Frise, Meylan, etc. Je ne revoyais plus parmi nos professeurs le bon M. Espérandieu (par le moyen duquel j'avais été appelé à Boudry). Il était remplacé par M. Beaup, non moins bien comme homme, mais peut-être moins qualifié que son prédécesseur pour le professorat.

Je ne suivis que les cours d'exégèse grecque et de dogmatique, les deux branches sur lesquelles il me restait à subir des examens. Quelques semaines après mon arrivée, je faisais mon examen d'exégèse grecque et je passai sans trop de peine.

Mon but était dès lors de passer aussi vite que possible mon examen de dogmatique pour retourner à Boudry immédiatement après car j'avais renoncé à aspirer à la licence. Mais hélas ! j'avais perdu l'habitude du travail et toutes sortes de pensées étrangères venaient entêter le peu d'aptitude qui aurait pu me rester. J'ai un souvenir très pénible de ces quelques mois pendant lesquels je fis l'expérience de mon peu de force de volonté et de mon peu de foi ; et l'un était naturellement la cause de l'autre. Je perdis complètement mon temps tout en faisant d'infructueux efforts, je devrais plutôt dire essais pour travailler. Heureux étais-je quand je pouvais travailler une heure ou deux de suite sous un sapin, au bois de Sauvabelin. Enfin, je finis par abandonner tout travail autant parce que je ne pouvais pas que parce que je ne voulais pas travailler, et au lieu de dogmatique je lisais entre autres la *Jérusalem délivrée*<sup>23</sup> dont j'allais goûter les beautés au bord de la cascade de Sauvabelin.

J'acceptai cependant pendant ce temps de découragement plusieurs prédications à faire. Deux fois, je me rendis à Ballaigues et à Vallorbe où je prêchai sur l'histoire de Bakab et sur celle d'Achan ; et une fois aux Ormonts. Je parus être écouté avec intérêt dans ce dernier endroit, je me sentis influencé par mon auditoire et comme porté par une force mystérieuse dont je ne sus pas bien démêler sa nature divine ou humaine. Toujours est-il qu'une larme que j'aperçus dans l'œil d'une femme qui m'écoutait me dérouta dans mon discours, mais ne m'arrêta point.

23 Poème héroïque et chrétien en vingt chants de l'écrivain italien Torquato Tasso, dit le Tasse (1544-1595); ce poème achevé en 1575 ne paraît qu'en 1581.

Dans les derniers temps de mon séjour à Lausanne, je fis aussi une course d'évangélisation à La Côte. Un samedi après-midi, je partis (avec D. Tavel qui allait à Genève) par le bateau qui me déposa à Nyon où je couchai chez mon ami Bonnard. Et le lendemain matin avec les directions que m'avait données M. Thomas, président de la commission d'évangélisation, je me mis en route pour visiter les personnes qui m'étaient indiquées. Je vis la mère de M. Olivier, le poète, je passai à Crassier, lieu d'origine de M. Vinet, ou plutôt je crois lieu d'habitation de son père. Je visitai à x. une bonne femme impotente et très pieuse qui a fait le sujet du Traité intitulé *Marie aux deux jambes de bois* où il est raconté que, quand elle était jeune fille, elle alla une fois par un froid rigoureux à une danse à la sortie de laquelle elle prit froid et devint percluse. J'acceptai un modeste repas chez cette brave personne qui pouvait me faire plus de bien que moi à elle ; et je sortis de chez elle. Une domestique pieuse de M. de Loriol du Bois du Lys me conduisit chez une autre personne. Chemin faisant, cette domestique me racontait qu'elle avait souvent le cœur gros de voir arriver chez ses maîtres des amis chrétiens avec lesquels elle ne pouvait avoir aucun rapport, ni échanger seulement une parole. Je la plaignais tout en songeant que, si je revoyais la même personne chez son maître et par conséquent dans une autre position, je n'aurais moi non plus aucune communication avec elle. Je visitai encore quelques autres personnes entre autres une vieille dame qui me prit pour un espion par qui elle avait peur d'être trahie. (Elle fréquentait l'Église libre et l'on troublait alors quelquefois les réunions). Je rentrai à Nyon par une soirée magnifique, je voudrais pouvoir dire heureux et bénissant le Seigneur des paroles qu'il m'avait été donné d'adresser en son nom, mais hélas j'avais entrepris cette tâche plutôt par curiosité que par besoin de faire du bien aux autres et je moissonnais ce que j'avais semé. Le lundi matin, je rentrai à Lausanne et quelques jours après je faisais le rapport de ma tournée que j'adressai de Fiez à la commission d'Évangélisation.

Cependant le temps passait et je me trouvais en face de mon examen sans avoir, tant s'en fallait, une préparation suffisante. Je subis l'épreuve avec Paul Leresche, mon compagnon de chambre. Nous répondîmes l'un et l'autre pitoyablement et néanmoins nous fûmes admis, je ne sais plus par quelle raison, ce que nous annonça l'excellent M. Beaup.

Telle fut la fin de ma vie d'étudiant. On ne peut dire ici : *finis coronat opus*<sup>24</sup>, mais bien plutôt *Desinit in piscem*<sup>25</sup>. Je dis adieu aux bancs et aux tables de l'auditoire, sur lesquels, en mauvais étudiant, j'avais souvent écrit autre chose que les cours et peu de jours après j'embrassais les miens et partais pour Boudry. Ce n'est pas sans avoir le cœur gros que je quittais ce toit de la famille. Brave et tendre mère, sœurs chéries, je me séparais pour la seconde fois de vous et... sans espoir de revenir à la maison autrement que pour un séjour<sup>26</sup>.

24 Locution latine signifiant « la fin couronne le travail ».

25 Locution latine signifiant littéralement « il se termine en poisson ».

26 Louis Dufour reste jusqu'en 1856 à Boudry en qualité de précepteur. Cette même année, il se marie avec Sophie Guisan. Dès lors, à son domicile, il s'occupe avec son

épouse de l'éducation des sept enfants du colonel Durand alors aux Indes, ainsi que d'autres jeunes gens. Le couple met au monde quatre filles entre 1859 et 1864. En 1867, Louis Dufour entre dans le personnel enseignant du Collège cantonal en qualité de maître provisoire ; il y reste pendant plus de deux ans avant d'intégrer un collège où il enseigne le latin.

